



Gestion administrative de fin de la saison 2020-2021

1. Activation des affiliés pour la saison 2021-2022

A partir du 15 avril, les responsables des clubs pourront télécharger dans leur Espace Personnel (accès responsable de club) le formulaire d'activation des affiliés pour 2021-2022.

Pour rappel :

- Les joueurs actifs peuvent soit signer le formulaire d'activation, soit s'activer directement via leur Espace Personnel
- Les joueurs inactifs lors de la saison 2020-2021 pourront rentrer le formulaire d'affiliation 2021-2022 sans devoir passer de visite médicale
- Les joueurs inactifs depuis plus longtemps devront rentrer le formulaire d'affiliation 2021-2022 avec la partie médicale complétée et validée par un médecin.

2. Demande de modification des classements – 1 au 10 mai 2021

Les joueurs(euses) qui souhaitent introduire une réclamation de classement et qui respectent les critères repris aux RS de l'AFTT (minimum 10 rencontres disputées sur la saison en cours), pourront introduire leur demande via le formulaire qui sera disponible et prérempli dans leur Espace Personnel entre le 1 et le 10 mai.

Quelques précisions :

- Les joueurs(euses) A et B0, dont le classement dépend de la FRBTT doivent suivre les dispositions reprises sur le tableau en annexe
- Les joueurs(euses) ont la possibilité de confirmer leur demande directement dans leur Espace Personnel, ou de télécharger le document et l'envoyer, en courrier ordinaire à : ASBL AFTT – rue Pierre du Diable 46 – 5100 Jambes
- Pour les affiliés qui n'ont pas de moyens multimédia, le Secrétariat de l'AFTT ou les Secrétaires Provinciaux sont à leur disposition pour les aider dans la démarche.

www.aftt.be

A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération
Royale Belge de Tennis de Table
N° d'entreprise : BE0419.163.031

SIEGE : Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes
IBAN : BE33 3670 4556 0246 - **BIC** : BBRUBEBB

Fédération reconnue par la
Communauté Française de Belgique
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17
FAX : 0032 (0) 81 32 21 18
E-MAIL : info@aftt.be





3. Transferts

En ce qui concerne les transferts, inscriptions et confirmations, les dates ne changent pas à savoir :

- 5 au 20 mai – phase d’inscriptions
https://aftt.be/les_reglement/s-2-groupements-provinciaux-2-6-2-2-2/
- 21 mai au 5 juin – phase de confirmations
https://aftt.be/les_reglement/s-2-groupements-provinciaux-2-6-2-2-2-2/

4. Fusions de clubs

Des règles particulières ont été mises en place en avril 2020 pour adapter le règlement à la situation de crises sanitaire. Ces règles seront de nouveau en application pour les fusions à venir.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le Secrétaire Général :

Yves Douin – yves.douin@live.be – 0492/72.89.78

www.aftt.be

A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération
Royale Belge de Tennis de Table
N° d’entreprise : BE0419.163.031

SIEGE :Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes
IBAN: BE33 3670 4556 0246 - **BIC** :BBRUBEBB

Fédération reconnue par la
Communauté Française de Belgique
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

TEL. :0032 (0) 81 32 21 17
FAX :0032 (0) 81 32 21 18
E-MAIL :info@aftt.be

